



# INFO-EFS

FEUILLE D'INFORMATION & DE  
LIAISON DE L'ECOLE  
FRANÇAISE DE SPELEOLOGIE



**2, BD. DES BROTTTEAUX - 69006 LYON**

FEDERATION FRANÇAISE SPELEOLOGIE  
COMMISSION DOCUMENTATION  
23, Rue de Nuits - F- 69004 LYON  
Tél. 04 78 28 57 63 - Fax 04 72 07 90 74

N ° 3 - 15 MARS 1978

7èmes JOURNEES D'ETUDES NATIONALES E.F.S.

Le numéro 3 d'INFO-EFS parait un mois à l'avance.... En effet les Journées d'Etudes Nationales de l'E.F.S. se déroulent assez tôt dans l'année ( 4 - 7 Mai 1978 ) et... il est nécessaire de confirmer au CREPS de Toulouse qui nous accueilleran, les effectifs un mois à l'avance.

Pour ceux qui sont donc désireux de participer au travaux de l'E.F.S., nous vous demandons de bien vouloir nous confirmer v tre présence - si ce n'est déjà fait au plus tard le 1er Avril 1978.

Vous trouverez ci-joint un programme indicatif des 7èmes Journées E.F.S... Pour ceux qui n'ont pas 4 jours de congés pour l'Ascension, il nous est possible soit de vous adresser une convocation personnelle, soit d'adresser à votre employeur une demande d'autorisation d'absence.

= o = o = o = o = o = o = o =

SOMMAIRE ( Rappel )

- Informations générales . . . . . feuilles blanches
- Stages Techniques. Formation de cadres . stages spécialisés. " chamois
- Spéléologie éducative - Service placement . . . . . feuilles oranges
- Au fil du courrier - Bibliographie . . . . . feuilles blanches
- Fiche à renvoyer au Secrétariat E.F.S. . . . . . feuilles vertes



INFORMATIONS GENERALES : ADMINISTRATION

SECRETARIAT E.F.S.

Permanence pour Janvier - Juin 1978 ( sauf congés scolaires )

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
10 h	o o o o o o o o o Marcel o o o o o MEYSSONNIER o	o o o o o o o o o Catherine o o o JEUILLARD o o	o o o o o o o o o Catherine o o o JEUILLARD o o	o o o o o o o o o Marcel o o o o o MEYSSONNIER o	o o o o o o o o o Catherine o o o JEUILLARD o o
16 h	o o o o o o o o o MEYSSONNIER o	o o o o o o o o o JEUILLARD o o	o o o o o o o o o JEUILLARD o o	o o o o o o o o o MEYSSONNIER o	o o o o o o o o o JEUILLARD o o

Important: Réserver le téléphone aux problèmes urgents (78) 24.16.32  
Une courte lettre permet de satisfaire aussi facilement une demande ( envoi de fiches d'inscription, dossier de stage, etc.. )

RAPPEL : CALENDRIER INFO - EFS pour 1978

INFO - EFS	Date limite d'envoi des Manuscrits	Date probable de diffusion
N°4 Juillet 1978	15 Juin	15 Juillet
N°5 Octobre 1978	1er Octobre	15 Octobre
N°6 Janvier 1979	31 Décembre	15 Janvier

COMITE E.F.S.

Deux postes de Correspondants Régionaux restaient vacants pour les régions Provence Côte d'Azur Corse ( D ) et Languedoc Roussillon ( E ). Par l'intermédiaire des Délégués Régionaux FFS Alain FRANCO et Patrick DUREPAIRE, les Comités Régionaux ont proposé :  
pour la région D : Charles PIN . Quartier Rouquier - 83 LA SEYNE S/MER.  
pour la région E : Bernard BOUSCHET . Le moulin 30 MILHAUD.

D'autre part le Comité Régional Midi-Pyrénées a proposé Michel SOULIER ( Ecole de St Laurent - 82270 MONTPEZAT DE QUERCY ) comme Correspondant Régional E.F.S. ( qui assurait jusqu'alors l'intérim ).

Patrice GAMEZ, Correspondant Régional de la Région Alsace-Lorraine nous a fait part de sa démission . Le poste est donc vacant et les brevetés intéressés par cette responsabilité sont priés de contacter le Délégué régional : Daniel PREVOT ( 2 rue de Cronstadt - 54000 NANCY ) ou la Direction E.F.S. .

On se reportera à INFO-EFS N°2 page 4 pour la liste avec adresse des membres du Comité E.F.S. 1978. .

Marcel MEYSSONNIER

## I N F O R M A T I O N S   G E N E R A L E S   :   R E U N I O N S

## REUNIONS - SEANCES DE TRAVAIL E.F.S. 1er TRIMESTRE 1978

SAMEDI 21 JANVIER 1978 : LYON ( 12 Bld des Brotteaux )

. Visionnement du film sur l'E.F.S. réalisé par Alain BAPTIZET.. Projection d'une copie de travail en noir et blanc durée 1 heure et d'un projet de commentaire et de musique.

. Présents : A. BAPTIZET . JC FRACHON . C.SERRET . M. MEYSSONNIER . G. DUCLAUX . P. RIAS . JP CAILLETTE . P. RENAULT . M. LETRONE . J. ORSOLA . A. GRESSE . P. LAILY . C. PROPONET.

. Le film devra être raccourci de 15 mn en particulier au niveau des séquences scientifiques. Certains thèmes revenant plusieurs fois seront à supprimer. Une prochaine séance de travail avec visionnement est proposé à Vesoul à la fin Mars... Claude BOSSE est chargé par le Comité E.F.S. des relations avec Alain BAPTIZET pour que le film soit terminé le plus rapidement possible.

JEUDI 9 FEVRIER 1978 : LYON ( 12 Bld des Brotteaux )

. Visionnement d'un film " Techniques de la Spéléologie " réalisé par P. BOUVET et l'Association Sport Nature Education.

. Etude des possibilités d'acquisition d'une copie à prix coûtant par l'EFS pour utilisation dans les stages de Découverte de la Spéléologie .

. Présents : P. BOUVET . M. MEYSSONNIER . J. ORSOLA . A. GRESSE.

. Projection du film réalisé sur l'EFS par P. VIDAL après coupures par P. BOUVET.. Il serait intéressant de faire une bande son sur magnétophone. Intérêt historique du film qui n'est plus d'actualité.

SAMEDI 11 FEVRIER 1978 : LYON ( 12 Bld des Brotteaux )

Rencontre E.F.S. et Commission des Stages de la Société Suisse de Spéléologie  
Présents : EFS: M. MEYSSONNIER . Y. BOUVET . A. GRESSE.

SSS: M. AUDETAT . P. CATTIN . Imre MULLER.

Programmation et étude du déroulement du stage scientifique franco-suisse programmé à Font d'Urle en Août 1978. Un dossier sera préparé par Yvette BOUVET et diffusé ultérieurement par l'E.F.S. à tous les brevetés intéressés.

En l'absence de JC LALOU il n'a pas été possible d'étudier le déroulement du stage d'Instructeurs de la S.S.S. dont l'encadrement doit être assuré par l'E.F.S. .

Une réunion sera envisagée ultérieurement pour discuter en particulier des problèmes de la Commission Enseignement de l'U.I.S. dont le Président est M. AUDETAT. L'analyse de l'enquête réalisée par Michel LETRONE en 1975 sera effectuée par M. MEYSSONNIER.

MARDI 14 FEVRIER 1978 : Parc du Vercors - Lans ( Isère )

Rencontre Direction EFS avec la Direction du Parc Naturel Régional du Vercors.

Présents : EFS: G. MARBACH . M. MEYSSONNIER.

Parc: JP COURTIN ( Directeur ) . B. JALLIFIER . Jeannot LAMBERTON  
( responsable de la Maison du Parc et de la Spéléologie).

. Séance de travail pour étudier les possibilités de satisfaire des demandes d'encadrement d'organismes durant l'été 1978 dans le Vercors. Des mois saisonniers seront demandés par le Parc pour la Spéléologie. Une rencontre de tous les brevetés spéléos résidant dans le Parc est envisagée et l'association pour la gestion de la Maison de la Spéléologie doit susciter une assemblée générale afin de prendre directement en charge ce problème.

La permanence téléphonique pour les appels d'organismes sera effectuée par J. LAMBERTON à La Chapelle en Vercors.

. Projet de stage d'Animateur - guide de Spéléologie programmé par le Parc du Vercors en Juillet 1978. Ce projet sera soumis au Comité E.F.S. lors des Journées d'Etudes.

. L'E.F.S. programmera deux stages de Découverte en Juillet 1978 plus

.../...

spécialement destiné à des adolescents 15 - 18 ans ( 2ème quinzaine de Juillet, à Font d'Urle ).

. Le projet du Centre National de Saint Martin en Vercors est repoussé d'une année du fait d'un refus de subventionnement de la part de la Direction Départementale Jeunesse et Sports de la Drôme ( 200000 F ).

Marcel MEYSSONNIER

COMPTE-RENDU TRÈS SOMMAIRE DU CONSEIL FEDERAL de Fécamp ( 76 )  
25 et 26 Février 1978

Cette réunion du Conseil Fédéral s'est tenue " au bout de la France ", dans une atmosphère très confuse, sans travail réellement efficace. Une lettre faisant état de ces remarques a été adressée au bureau FFS par le Directeur de l'E.F.S. .

En particulier, on n'a pas abordé des questions importantes ( pourtant inscrites à l'ordre du jour ) comme les brevets d'Etat de spéléologie, l'état actuel de la gestion informatique au siège fédéral, etc....

Un certain nombre d'actions de nos élus au Conseil, notamment en matière de finances et d'attribution de responsabilités, mériteraient un débat ouvert à tous: le congrès de Thonon nous en offrira-t-il l'occasion ?

Un compte-rendu détaillé de ce Conseil sera en tout état de cause rédigé et diffusé par le Bureau F.F.S. : On s'y reportera pour de plus amples renseignements.

Jean Claude FRACHON

INFORMATIONS GENERALES

INFO - EFS

Suite à l'envoi de INFO-EFS N°2 Janvier 1978 174 brevetés et qualifiés ont renvoyé la fiche verte pour recevoir info-efs en 1978 . 650 info-efs n°2 avaient été envoyés en Janvier... Ces fiches nous arrivant encore maintenant, et vu l'envoi d'INFO-EFS plus tôt que prévu, nous diffuserons encore cette fois-ci ce numéro à tous les brevetés et qualifiés .

ENQUETE sur L'EFS PUBLIEE DANS INFO-FFS

Un nombre infime de réponses a été renvoyé par les 4986 membres de la Fédération pour 1977 L'analyse sera effectuée par JC FRACHON et sera publiée dans INFO-EFS N°4.... Etat au 15 Mars 78 : 26 réponses dont 2 proviennent de 2 spéléos non affiliés !

COMMISSION PERMANENTE E.F.S.

La Commission Permanente E.F.S. se réunira les 1 - 2 Avril 1978 à Lyon pour aborder en particulier les problèmes relatifs au stage Initiateur et l'inter-évaluation.

Les membres de la Commission permanente ( proposition effectuée lors de la réunion du Comité E.F.S. en Novembre 1978 ):

G. DUCLAUX . C. SERRET . Y. BOUVET . C. BOSSE . B. PIART . M. MEYSSONNIER.

Cette liste n'est pas exhaustive et si des brevetés sont intéressés, ils peuvent contacter le Secrétariat E.F.S. pour tout détail concernant les séances de travail de la Commission Permanente.

7 èmes JOURNEES D'ETUDES NATIONALES  
DE L'  
ECOLE FRANCAISE DE SPELEOLOGIE

I N V I T A T I O N

DATES : Jeudi 4 Mai 1978 ( 9 h ) au Dimanche 7 Mai 1978 ( 14 h ) .

LIEU : C.R.E.P.S. de Toulouse - Chateau de Lespinet - 31400 TOULOUSE.  
Tél. 52.17.61

Les Journées d'Etudes Nationales E.F.S. se sont déroulées:

- 1) - 1972 à Font d'Urle ( Drôme )
- 2) - 1973 à Font d'Ulre ( Drôme )
- 3) - 1974 au CNPA de Vallon Pont d'Arc ( 07 )
- 4) - 1975 au CNPA de Vallon Pont d'Arc ( 07 )
- 5) - 1976 à St Bauzille en Putois ( Hérault )
- 6) - 1977 au CNPA de Chalain ( Jura )

et pour 1977, nous vous invitons aux 7èmes Journées d'Etudes à Toulouse, dans les locaux du C.R.E.P.S. .

Nous souhaitons que de nombreux spéléologues, brevetés fédéraux et collaborateurs E.F.S. puissent participer à cette réunion de travail. Il est indispensable que tous les membres du Comité E.F.S. soient présents ou représentés. Nous vous donnons ci-joint un projet de programme.... Toutes autres questions pourront être abordées, aussi nous vous demandons de bien vouloir porter à l'ordre du jour ( avant le 30 Avril ) toute question que vous souhaitez voir débattre.

Certains problèmes d'intendance et de logement doivent être réglés à l'avance vis à vis du C.R.E.P.S. : Nous vous demandons donc, par retour et avant le 4 Avril, de nous préciser vos jours et heures d'arrivée et de départ.

- Une participation forfaitaire de 100 Francs est demandée aux participants pour couvrir les frais d'hébergement et de nourriture.
- Les membres du Comité E.F.S. sont pris en charge sur le budget E.F.S. ( frais de déplacement remboursés au tarif en vigueur.

Dans la mesure où il vous faut demander une autorisation d'absence sur le plan professionnel, nous pouvons par retour vous adresser, ou adresser à votre employeur, un courrier réclamant votre présence.

Au plaisir de vous voir,

Cordialement;

La Direction E.F.S.

PROGRAMME INDICATIF

PROBLEMES GENERAUX :

- 1) L'enseignement en stgae : part de la technique, de la pédagogie active, du " verbiage ".
  - a) les techniques à enseigner ( travail au portique, en gymnase - Apporter baudriers et quincaillerie )
  - b) méthodes et démarches pédagogiques à utiliser.
- 2) Rôle du Correspondant Régional de l'E.F.S.
- 3) Appellation des brevets : harmonisation par rapport aux autres Fédérations sportives ( Initiateur, Moniteur, Instructeur )
- 4) Les brevets d'Etat de Spéléologie
- 5) Placement des brevetés ( organismes extérieurs à l'E.F.S. ).
- 6) Budget de l'E.F.S.

.../...

../..

LES STAGES

- 1) Analyses et objectifs pour les stages
  - a) Techniques ( Formation - Perfectionnement - Spécialisation )
  - b) Formation de cadres ( Qualification - Initiateur - Moniteur ).
  - c) Stages Spécialisés ( relations avec les autres Commissions FFS):  
Scientifique, Secours, Plongée, GESF.
- 2) Calendrier Prévisionnel pour les stages 1979.

QUESTIONS DIVERSES

Remarque:

- La liste ci-dessus n'est qu'indicative, et pourra être modifiée selon les besoins.
- Certaines questions pourront être traitées par travaux de groupes.
- Pour gagner du temps, il est souhaitable que les intervenants distribuent un texte photocopie ( 40 exemplaires environ ) aux participants, sur lequel pourront s'appuyer critiques, suggestions, ou demandes de précisions. Les décrets seront ainsi allégés d'exposés parfois longs et stériles.....

La Direction de l'E.F.S.

S T A G E S   T E C H N I Q U E S

CONTENU DES STAGES DE FORMATION TECHNIQUES

Un des rôles essentiels de l'E.F.S. a toujours été de faciliter l'étude de techniques améliorant la progression souterraine, puis de les divulguer à partir des stagiaires. C'est ainsi que la technique dite moderne ou plutôt alpine, s'est développée au niveau des clubs.

Cependant nos stages ont des buts différents selon les niveaux, tout comme les techniques ) utiliser différemment avec les cavités.

Depuis quelques années que constatons-nous ? Le jeune débutant arrivant en club est équipé immédiatement d'un baudrier, d'un bloqueur, d'un jumarc et hardi petit..... je pédale.... Mais lorsqu'on lui montre par hasard une échelle il prend son interlocuteur pour un fossile, demande à quoi ça sert.. Qu'un copain soit en difficulté et il ne saura pas utiliser une assurance manuelle. Qu'un magnifique amarrage naturel existe et il va se transformer en spitman, perforant la roche de part en part pour équiper " Jumarc " un puits....de 10 m !! Résultat : quatre fois plus de temps pour équiper, quatre fois plus de temps pour remonter qu'avec de vulgaires échelles.

Ben oui, mais on ne leur a peut-être pas dit..... La technique Jumarc a été mise au point pour des situations précises, dans des conditions d'explo particulières. Il faut savoir pourquoi - quand - comment - on doit ou on peut l'utiliser.

La méconnaissance de ces principes, le goût de la recordée pour tous, le souci de faire " comme les grands ", font que nous risquons de voir la spéléo se transformer radicalement à un certain niveau de pratique.

Et je ne détaillerai pas les risques du jumarc que ce soit sur le terrain ou au niveau de l'esprit spéléo ou de l'esprit club....

Le rôle des stages de Formation est de mettre l'accent sur les techniques de base qui restent toujours d'actualité ( échelles, assurances etc... )

Le programme précise:

" La technique : pourquoi ? la sécurité ? Méthodes anciennes et modernes : Quand les utiliser ? Le jumarc : limite de validité Risques "

L'E.F.S. a toujours un rôle d'étude des techniques, elle a toujours le rôle de divulguer, on a tendance actuellement dans beaucoup de stages de Formation à oublier ce rôle et à y consommer simplement de la spéléo en utilisant la technique la plus en vogue

Ces stages n'ont pas été créés pour cela. Je ne dis pas qu'il ne faut pas aussi voir la technique jumarc, c'est nécessaire, mais il est avant tout indispensable d'y faire le retour aux sources. Chaque breveté, chaque cadre a une mission éducative à remplir dans ces stages, de faire prendre

../.. conscience aux spéléos de base, des avantages et inconvénients de chaque technique, de ses limites d'utilisation, de pallier éventuellement les manques de l'initiation en club. Même si pour cela on doit aller contre la mode, contre ses goûts, et s'attirer des critiques.

Claude SERRET

16-1-1978

### PARTICIPATION AUX STAGES TECHNIQUES

Au fil des années nous notons une participation accrue aux stages - techniques ( Découverte et Formation ) de personnel de l'administration, en particulier gendarmes, C.R.S., sapeurs-pompiers. Nous remarquons aussi que dans la plupart des cas, les stages locaux ne sont en aucune façon subventionnés. . . que les frais de participation des stagiaires sont identiques pour tous ( prix coûtant, que le règlement soit effectué par le stagiaire ou par son club, voir par l'administration ), que les cadres sont à peine indemnisés de leurs frais d'essence, que le matériel utilisé provient en général des clubs du C.D.S. !!! La plupart du temps en sus, les participants de l'administration ne sont même pas affiliés à la Fédération.

Il est évidemment souhaitable que des personnels des pouvoirs publics soient formés techniquement pour aider au bon déroulement des secours spéléos, mais il nous paraît anormal qu'ils utilisent à moindre frais une structure de la Fédération et en particulier des cadres bénévoles ( dans la plupart des cas ) ceci dans le but d'acquérir une formation presque gratuite.

Au niveau de la Direction de l'Ecole Française de Spéléologie, nous demandons instamment que tout non fédéré ( et de plus envoyé en mission par l'administration ) règle un prix de journée de 100 F au minimum. Cela est infime par rapport aux prix pratiqués pour d'autres activités. Nous pensons que cela pourrait permettre aux C.D.S. de dépenser un peu moins pour assurer cette formation. D'autre part les C.D.S. pourraient dans cette optique prendre en charge tout ou partie des frais d'inscription à un stage Initiateur d'un candidat du département....  
Ce sont des propositions et nous invitons tous les responsables de stage à y réfléchir.

Marcel MEYSSONNIER

1-3-1978

### FORMATION DES CADRES

#### STAGE de MONITEUR FEDERAL

Centre National de FONT D'URLE ( Drôme )  
18 au 30 Juillet - Durée 13 jours.

Les candidats doivent être obligatoirement des brevetés initiateurs. Nous rappelons que les moniteurs E.F.S. ont pour fonction principale l'encadrement de stages pédagogiques; le Comité E.F.S. a pris la décision de prendre en charge les frais de formation.

Le processus est le suivant:

1°) Inscription normale au stage et règlement des frais par les candidats ( soit 720 fr ).

2°) Les candidats ayant obtenu le brevet de Moniteur stagiaire seront remboursés de la moitié du coût du stage ( soit 360 F ) lors de leur premier encadrement de stage pédagogique E.F.S. . . . lors du second encadrement d'un même stage remboursement du solde ( 360 F ).

Il a été par ailleurs décidé d'effectuer rétroactivement le remboursement des stagiaires moniteur 1975 selon le même processus.

STAGE SCIENTIFIQUE

Centre National de Font d'Urle ( Drôme )  
31 Juillet au 5 Août 1978 - Durée 6 jours.

Ce stage sera organisé conjointement par la Commission des stages de la Société Suisse de Spéléologie et l'E.F.S. .

Comme pour le stage Scientifique 1977, l'E.F.S. prendra en charge les frais pédagogiques pour les initiateurs et moniteurs fédéraux validés pour enseignement. Le coût de l'hébergement - Nourriture ( non fixée à ce jour ) restant à leur charge.

L'encadrement du stage sera effectué par Maurice AUDETAT, Imre MULLER et Yvette BOUVET. Le programme sera axé particulièrement sur la géomorphologie de surface. Travaux sur le Vercors à proximité de Font d'Urle.

15 candidatures maximum ; dossier à expédier au Secrétariat E.F.S. .

RAPPEL : JOURNEES D'ETUDES ORGANISEES PAR LE CNPA DE CHALAIN ( Jura )

Le Centre National de Plein Air de Chalain ( Jura ) propose une rencontre avec l'E.F.S. du 26 au 30 Juin 1978

5 participants de l'E.F.S. peuvent être pris totalement en charge. Les inscriptions définitives devront être transmises au CNPA début Mai; les brevetés fédéraux intéressés sont invités à contacter la Direction E.F.S. .  
Un projet de programme pourra leur être expédié.

L'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE

Un certain nombre de stages ou de cycles en week end axés sur les aspects scientifiques de la spéléologie se sont déroulés en 1977, soit organisés en 1977, soit organisé à l'échelon national par l'E.F.S., soit mis en place à l'échelon régional par le Délégué Scientifique Régional ou/et le Correspondant régional EFS. Un bilan est en cours de réalisation par Yvette BOUVET et sera publié dans le prochain numéro d'E.F.S. - INFO.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE D'UN WEEK END SCIENTIFIQUE REGIONAL

REGION OUEST - Lieu : LE CHAMBON ( Charente ) - Les 11, 12 et 13 Novembre 77

Il s'agissait de la première réunion de ce type organisée dans la région: c'était donc plutôt une réunion de sensibilisation et de présentation de différentes possibilités " scientifiques " de la région

Plusieurs disciplines envisagées, chaque stagiaire devant faire un choix unique.

- Karstologie, géologie, hydrologie

dirigées par M.J. LE GARREC, assistant en géologie à Rennes.

La géologie a été surtout abordée avec:

- . L'étude des différentes roches sédimentaires
- . Morphologie

16 participants ont participé à des projections, cours et visite sur le terrain.

- Préhistoire, protohistoire

Préhistoire : Dirigée par François LEVEQUE, assistant du Conservateur des Antiquités préhistoriques, membre du S.C. Poitevin.

Visite de 2 chantiers de fouilles, chronologie, méthode de fouilles.

Puis, présentation d'outils et explications de leur évolution.

Protohistoire : Présentée par José GOMEZ, auteur d'une thèse sur le bronze



../.. Visite de fouilles, chronologie, présentation d'outils,.. Puis législation.  
Cette discipline regroupait 2 participants.

- Topographie

Dirigée par Pierre VAUVILLIER de l'A.S.C. et James Pétraut de la M.P.T. de Moncoutant.

Présentation du matériel nécessaire, différents types de relevés, exécution des relevés et reports, symboles utilisés.

10 participants.

- Souterrains

Organisé par Guy RIDOUIN de l'A.S.C. - Visite de 3 souterrains.

Relevé topo et photographies.

5 participants plus 7 à la soirée Photo.

- Biospéléologie

La veillée du Samedi a été animée par M. JEANNE, dentiste à Bordeaux, très compétent dans ce domaine.

Présentation des zones à cavernicoles et conditions de vie, liste des espèces, leur classification.

o \* o \* o

En résumé, bon week end qui a regroupé 40 personnes et a peut-être stimulé quelques " vocations ".

Une discussion s'est déroulée le Dimanche matin pour étudier l'avenir de ce type de week end.

Sont envisagées:

Un week end annuel offrant ces différentes disciplines aux choix du stagiaire au niveau initiation.

Des week end organisés par 4 ou 5 " spécialistes " dans chaque disciplines et ayant pour but d'étudier les modalités du week end annuels et d'étudier et de répondre aux problèmes précis posés par les clubs, d'envoyer des suggestions de niveau.

Bernard GAZAUD

Correspondant Régional E.F.S. Région Ouest

STAGE SCIENTIFIQUE 1978

Initiation à la Géologie des massifs calcaires

Lieu : Centre National de Font d'Urle ( Drôme )

Dates : du lundi 31 Juillet 1978 ( 9 h ) au samedi 5 Août ( 17 h ).

Organisé grâce à nos collègues Suisses Messieurs Maurice AUDETAT et Imre MULLER qui en assureront l'encadrement, le stage Scientifique E.F.S. 1978 sera conçu comme une initiation à la géologie karstique.

Deux journées seront consacrées à l'étude des phénomènes géologiques généraux ( stratigraphie, tectonique, etc ... ), à la reconnaissance d'échantillons de roches. Les 4 jours suivants, passés sur le terrain, permettront par des relevés des couches et phénomènes géologiques caractéristiques reportés sur des fonds de cartes topographiques, de comprendre comment évolue un massif calcaire. S'il reste du temps, quelques notions d'hydrogéologie pourront être abordées.

Le stage se terminera par une demie journée de discussion et de synthèses.

... / ...

Programme indicatif

	MATIN	APRES-MIDI	SOIR
Lundi 31/7	Accueil des stagiaires Présentation du programme	exposé de M. AUDETAT	Libre
Mardi 1/8	Exposé en salle Démonstration de pétrographie	exposé en salle	Projection
Mercredi 2/8	Relevé de terrain		exposé biologie mise au net du travail de la journée
Judi 3/8	Relevé de terrain		libre
Vendredi 4/8	Relevé de terrain - interprétation		
Samedi 5/8	Synthèse - conclusion		

Modalités pratiques

Age minimum: 18 ans révolus - Stage organisé à l'échelon national - durée 6 jours pleins - Tous les candidats devront être affiliés à la FFS -  
Coût: 350 Fr ( hébergement, nourriture, frais pédagogiques ) -  
Matériel personnel : Prévoir son équipement spéléo, apporter si possible une boussole, carnet de notes, crayons.

ACCES AU .BREVET DE MONITEUR STAGIAIRE

A la suite de la réunion du Comité E.F.S. en Novembre 1977, il a été signalé que certains brevetés initiateurs contactés par la Direction de l'E.F.S. pour participer à une équipe d'encadrement de stage Initiateur pouvait être nommé moniteur stagiaire. Nous rappelons que l'intéressé qui a encadré un stage initiateur est venu y faire ses preuves de compétences et que ce n'est qu'à l'issue d'un second encadrement que l'équipe des cadres et la Direction E.F.S. pourra le nommer moniteur stagiaire.

Cycle normal:

	Stage suivi	Situation	Titre obtenu
1	Stage Initiateur	Stagiaire	Initiateur Stagiaire
2	Stage Technique pour Validation	Cadre	Initiateur Fédéral
3	Stage Moniteur	Stagiaire	Moniteur Stagiaire
4	Stage pédagogique pour validation	cadre	Moniteur fédéral

Promotion interne :

	Stage suivi	Situation	Titre obtenu
1	Stage Initiateur	Stagiaire	Initiateur Stagiaire
2	Stage pédagogique pour validation	cadre	Initiateur fédéral
3	Stage pédagogique	cadre	Moniteur fédéral
4	Stage pédagogique	cadre	Moniteur fédéral

## A PROPOS DES CONGES CADRE JEUNESSE

+++ Loi n° 61.1448 du 29 Décembre 1961

Congés non rémunérés aux travailleurs salariés et aux apprentis en vue de favoriser la formation des cadres et animateurs pour la jeunesse.

Article 1 Les travailleurs salariés et apprentis des 2 sexes, des secteurs public et privé, âgés de moins de 25 ans, désireux de participer aux activités des organisations de jeunesse et d'éducation populaire, des fédérations et des associations sportives et de plein air légalement constituées, destinées à favoriser la préparation, la formation ou le perfectionnement de cadres et animateurs, ont droit, sur leur demande, à un congé non rémunéré de 6 jours ouvrables par an pouvant être pris en une ou deux fois à la demande du bénéficiaire.

Article 2 La durée du congé prévu à l'article 1 est assimilée à une période de travail effectif pour la détermination de la durée des congés payés ainsi que pour l'ensemble des autres droits résultant pour l'intéressé de son contrat.

Article 3 La durée du congé ne peut être imputée sur la durée du congé payé annuel.

+++ Décret n° 63.500 du 20 Mai 1963

Modalités d'octroi du congé prévu par la loi du 29/12/61 accordant des congés non rémunérés aux travailleurs salariés et aux apprentis en vue de favoriser la formation de cadres et d'animateurs pour la jeunesse.

Article 1 Le travailleur ou l'apprenti désireux de bénéficier du congé prévu à l'article 1 de la loi susvisée du 29/12/61 doit présenter par écrit sa demande à son employeur 30 JOURS AU MOINS A L'AVANCE en précisant la date et la durée de l'absence envisagée ainsi que la désignation de l'organisme responsable du stage ou de la session.

Article 2 Le bénéfice du congé demandé est de droit, sous réserve des dispositions ci-après du présent décret.

Le travailleur ou l'apprenti dont la demande n'aurait pas été satisfaite en raison des conditions mentionnées aux articles 3 et 4 ci-après bénéficie d'une priorité pour l'octroi ultérieur d'un congé.

Article 3 Le bénéfice du congé peut être refusé par l'employeur s'il établit que le nombre de travailleurs ou apprentis ayant bénéficié du congé, durant l'année en cours, atteint la proportion ci-après:

Etablissement occupants:

Moins de 50 salariés :	1 bénéficiaire	de 200 à 500 salariés :	4 bénéficiaires
de 50 à 100 salariés :	2	de 500 à 1000	: 5
de 100 à 200	: 3	de 1000 à 2000	6

et au-delà de 2000 salariés, un bénéficiaire de plus par tranche supplémentaire de 1000W salariés.

Article 4 Le bénéficiaire du congé peut être refusé par l'employeur s'il établit que ce refus est justifié par des nécessités particulières à son entreprise ou son fonctionnement. Ce refus ne peut intervenir qu'après consultation du comité d'entreprise ou, le cas échéant, du comité d'établissement ou, à défaut, des délégués du personnel.

Si le travailleur ou l'apprenti renouvelle sa demande après expiration d'un délai de 4 mois, un nouveau refus ne peut lui être opposé, sauf en cas de dépassement du nombre déterminé par l'article 3.

Article 5 Tout refus de l'employeur doit être motivé et notifié à l'intéressé dans les 8 jours qui suivent la réception de sa demande.

Article 9 A titre exceptionnel, et uniquement pour participer à un seul stage de formation supérieure d'animateurs, les travailleurs âgés de plus de 25 ans peuvent être admis à bénéficier du congé prévu par la loi susvisée du 29/12/61. Ils doivent présenter, à l'appui de leur demande, une attestation délivrée par l'inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports justifiant qu'ils ont participé depuis 3 ans au moins, à l'encadrement d'activités d'animation organisées par des associations figurant sur la liste prévue par le décret n° 63.263 du 18/3/63 et qu'ils sont désignés pour prendre part à un stage de formation supérieure d'animateurs.

.../... Les limites numériques prévues à l'article 3 ci-dessus ne sont pas applicables aux travailleurs âgés de plus de 25 ans. Sous cette réserve, les dispositions des articles 4 et 5 ci-dessus leur sont applicables.

+++ Le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports à Monsieur le Président de la Fédération Française de Spéléologie - Courrier du 23 Février 1978

Objet : Loi Congé Cadres Jeunesse du 29/12/61. Participation de jeunes travailleurs salariés aux stages de formation de cadres et d'animateurs pour les activités physiques, sportives et de plein air.

La présente circulaire a pour objet d'apporter les précisions en ce qui concerne le versement des subventions au titre de la loi " congé cadres jeunesse ".

DISPOSITIONS GENERALES

Le congé est accordé, une fois par an, à tout salarié ou apprenti âgé de moins de 25 ans, à condition que la demande en soit faite à son employeur au moins avant la date d'ouverture du stage.

L'accord de l'employeur, qui peut être différé dans certains cas prévus par la loi, est certifié par une attestation du modèle joint en annexe, que l'intéressé doit remettre à la personne chargée de la direction du stage. Il est à noter cependant qu'une dérogation d'âge peut être accordée, à titre exceptionnel et pour une fois seulement, à des stagiaires de plus de 25 ans, pouvant justifier d'une activité de 3 ans au moins en tant qu'animateur dans la spécialité faisant l'objet du stage.

Tous les stages habituels de formation ou de perfectionnement de cadres ou d'éducateurs se terminant par un examen de contrôle et inscrits aux calendriers du Secrétariat d'Etat, qu'ils soient nationaux ou régionaux de la Jeunesse et des Sports ou à l'extérieur de ces établissements, sont accessibles aux bénéficiaires des dispositions prévues par cette loi, à condition d'être organisés par une Fédération agréée à cet effet ou confiés par ses soins à l'une de ses ligues ou à l'un de ses comités.

Par contre, ne peuvent en aucun cas ouvrir droit au congé intéressé, les stages d'entraînement ou de perfectionnement d'athlètes ainsi que le temps nécessaire à la préparation ou à la participation à une compétition.

DISPOSITIONS FINANCIERES SPECIALES APPLICABLES AUX STAGIAIRES EN SITUATION DE CONGE NON REMUNERES

Des crédits prévus au budget du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports permettent d'accorder une aide financière aux stagiaires en situation de congé non rémunéré.

A cet effet, la Direction de l'Education Physique et des Sports versera à votre Fédération une subvention forfaitaire par stagiaire, à savoir:

- dans le cas d'un stage extérieur aux établissements du Secrétariat d'Etat, 350 F par stagiaire ainsi répartis :

- . 175 F à reverser au stagiaire,
- . 175 F restant à la disposition de la Fédération à titre de participation aux frais de stage.

- dans le cas d'un stage se déroulant dans un établissement national ou régional de la Jeunesse et des Sports, la subvention sera amputée de la somme de 175 F représentant la participation aux frais de stage, les stagiaires bénéficiant par ailleurs de la participation financière de la participation financière de l'Etat ( hébergement et voyage ) telle qu'elle a été fixée lors de l'établissement du calendrier.

MODALITE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

La subvention sera versée aux groupements bénéficiaires au vu des attestations de l'employeur et du chef de stage.

A ces fins, vous voudrez bien adresser les attestations de l'employeur et du chef de stage en votre possession, étant bien entendu que les attestations doivent toujours être transmises à messervices, dûment remplies, dans les 8 jours suivant la fin du stage.

En ce qui concerne le versement de la subvention du 4ème trimestre seules les attestations parvenues avant le 15 Octobre de la gestion en cours pourront être prises en considération.. En raison du caractère social de l'aide accordée, je vous serais obligé de bien vouloir, au moment du stage, faire l'avance de la somme de 175 F qui revient au stagiaire dans chacun des cas. Le versement ainsi effectué fera l'objet d'une attestation particulière du stagiaire.

UNE SPELEOLOGIE QUI SE CHERCHE.... ( Claude PELLETIER )

Réflexion à propos de la journée d'Etudes de Vallon Pont d'Arc , en Mai 1975 )

Il existe depuis plusieurs années déjà un certain engouement pour la spéléologie de loisir... à notre époque, on fait feu de tout bois : plus qu'une mode, la spéléologie est devenue un marché potentiel avec ses études et ses promoteurs. Nombreux sont les organismes-publics ou privés- qui l'inscrivent à leur programme d'activités : On arrive maintenant à vendre du "noir" comme on vend de la neige et du soleil... Situation coincée : on ne peut élargir la pratique de tel ou tel loisir sans voir apparaître un phénomène de consommation.

Parallèlement, on s'est aperçu que le livre " spéléologique " pouvait constituer une opération commerciale non négligeable... d'où cette floraison d'ouvrages plus ou moins réussis, allant de la vulgarisation à la jaquette richement décorée... A quand une Maison de disque lançant l'incomparable " Sonate de la Goutelette interprétée par le virtuose X dans la grotte non moins merveilleuse Y " ?

Dans un autre domaine, celui de l'éducation et de la rééducation, on peut émettre aussi quelque réserve en ce qui concerne l'utilisation parfois outrée de la spéléologie à des fins dites éducatives : c'est une activité qui engage enfants et éducateur dans des expériences très particulières, et j'en connais qui ont eu des suites plus ou moins heureuses chez certains gosses déjà perturbés. Il est indispensable que l'animateur qui propose cette activité à des jeunes soit compétent à double niveau : celui de la technique et celui de la prise en charge.

Les recherches appliquées à l'enfant - toute catégorie - sont de plus en plus nombreuses, la spéléologie étant devenu un vaste champ d'expériences riche en promesses pédagogiques et thérapeutiques... La plupart des Mémoires prenant la spéléo comme support éducatif sont intéressants car ils essaient de présenter une méthode d'action très personnelle et ces études ne devraient pas intéresser que " secondairement " l'E.F.S... Rechercher des moyens ou des procédés favorisant la connaissance et la pratique de la spéléologie, n'est ce point là un des objectifs essentiels que se fixent les stages à vocation pédagogique ? On s'aperçoit que la manière de transmettre un savoir change peu, qu'il s'agisse d'un enfant ou d'un adulte, c'est plutôt le degré de spécialisation qui diffère.

On trouve d'excellentes études dans ce domaine; mais il y en a aussi qui déçoivent.... tant dans la forme que dans le contenu. On emploie nécessairement pour ce genre de travail une terminologie largement empruntée à la psy-cho-pédagogie, à la psychiatrie et à la psychanalyse dont les mots fascinent, parfois, cela ne facilite guère la compréhension des faits observés. A ce propos, je ne suis pas du tout certain que les termes employés pour décrire telle sensation ou telle réaction " à l'air libre " puissent convenir par le fait même, à cette sorte de vécu que nous éprouvons sous terre. On devrait les utiliser avec beaucoup de prudence et de façon analogique, je pense par exemple, au mot " régression " que l'on affecte tout particulièrement : il ne suffit pas de l'évoquer pour comprendre et expliquer sous quelle forme le sujet fait retour au passé.

Quelques éducateurs s'inquiètent de devoir soutenir leur Mémoire traitant de la spéléologie devant un jury peu sensibilisé aux techniques employées et aux comportements spéciaux que peut déclencher chez l'enfant - handicapé ou non - une exploration souterraine. L'EFS aurait sans doute ici un rôle à jouer : un responsable pourrait conseiller le candidat si celui-ci le demandait, par ailleurs, les mémoires ou travaux divers relatifs à la spéléo éducative qui figurent à la bibliothèque de l'EFS devraient être davantage consultés; Marcel MEYSSONNIER se fera un plaisir de renseigner les intéressés à ce propos...

.../...

En somme, l'enseignement de la spéléologie, tant au niveau de l'E.F.S. qu'au niveau de son application, si l'on peut dire, est surtout un problème de formation et d'adaptation, cela signifie aussi qu'une certaine spécialisation n'exclut pas d'autres points de vue, d'autres expériences. Et l'E.F.S. devrait porter à la spéléo éducative une attention particulière car celle-ci orientant d'une certaine façon celle-là. On s'aperçoit que les thèmes dégagés il y a près de trois ans à Vallon Pont d'Arc, restent toujours d'actualité et que la spéléologie éducative apparaît de plus en plus comme un domaine privilégié de notre action.

" V I E I L L A R D S A V I N G T A N S " ( Robert COURBIS )

EXTRAIT DU BULLETIN N°12 DU C.D.S. ARDECHE (1977)

L'essentiel c'est de "participer "; oui, si l'on connaît la valeur du mot " participer ", oui si l'on a défini tous les actes qui, effectués, feront de vous un honorable participant.

Mais est-ce toujours le cas dans nos divers groupes spéléos ? Certains croient effectuer une tâche indispensable en temps que président ou simple membre. En réalité que font-ils ? Ils freinent des 4 fers, ils tirent vers la médiocrité leur groupe. Pourquoi ceci ? Par mauvaise volonté, par esprit malfaisant, pour servir d'autres intérêts ? Le dernier indirectement mais en général tout simplement parce qu'ils ont accepté une tâche qu'ils sont incapables d'assumer non par manque de capacité mais parce que l'idée qu'ils se font de leur tâche est fautive.

Tout individu doit pouvoir entrer dans un club à partir de l'adolescence. Il doit s'y sentir bien. Il doit donc être accueilli. Il doit être encadré, formé; on ne le trompera pas. Les anciens du club et à fortiori les responsables se feront un devoir de lui enseigner les rudiments de base, et là par affinité il devra pouvoir sortir autant qu'il veut. Cela suppose que le club fasse de nombreuses sorties et à des niveaux différents, dans toutes sortes de cavités.

On l'entraînera afin qu'il puisse suivre. On lui donnera le goût de l'effort, des grandes sorties, de la sécurité, de la sortie réussie et ceci par l'exemple.

Enfin on fera tout pour qu'il devienne le plus rapidement possible un spéléo autonome, capable de décider de sa sortie en connaissance de cause, et ceci sans la nécessaire bénédiction du président.

C'est donc la démarche opposée à celle qui existe dans bien des cas. Il faut donner du "punch" ( mais pour cela il faut en avoir ), faire prendre conscience des limites. On ne commencera donc pas en disant que c'est impossible, que cela est à la limite des possibilités humaines... On s'entraînera intelligemment, patiemment. On s'apercevra vite que l'impossible n'était que relatif. Relativité due à la faiblesse physique de l'annonceur....

La spéléo est avant tout un sport "d'adultes" débouchant sur diverses branches scientifiques, mais pour en jouir on doit être soi-même adulte sans complaisance avec soi. On s'entraînera donc...

Les cadres de club, ou qui se disent tels doivent donc montrer l'exemple. Leur point d'honneur être dépassé par ceux qu'ils ont formé.

Car si la formation est donnée avec "punch" il n'y a pas de doute les "vieux" seront poussés à la retraite. C'est l'ordre des choses. A eux de prouver que cette retraite peut arriver très tard.

Dans le cas contraire anciens et débutants sont déjà à la retraite, et ceci est grave, très grave même car si l'ancien est fatigué aucun risque qu'il ne se recycle et un jour tente ce qu'il appelle "l'impossible". Par contre le jeune voyant ce que font des gars de son âge dans d'autres clubs, aura peut-être un sursaut. Là est le piège... Non préparé il entreprendra quelque chose qui est en effet au delà de sa portée ( on te l'avait bien dit )... A la limite on aura l'accident, mais dans la plupart des cas, on aura perdu un honnête spéléo en puissance... La faute à qui ? à celui partant dégouté par ce sport de masochistes ou à ceux qui l'on soit disant formé. J'affirmerai même qu'il aurait mieux valu ne jamais avoir d'encadrement de ce type. Tout le monde y aurait gagné. C'est en faisant les choses à moitié que l'on dégoute les gens. Donc participer dans cet esprit non et cent fois non, prenez vite votre retraite ou changez de mentalité, mais arrêtez le massacre.....!!

## B I B L I O G R A P H I E

## UNE MOSAÏQUE REUSSIE.....

( Philippe DROUIN )

Les mémoires sur la spéléo éducative se font de plus en plus nombreux...

Est-ce un souci de raconter une expérience ?

Est-ce le résultat d'une " démocratisation " de la spéléo ?

Est-ce un moyen d'avoir un " papier " en évaluant une expérience que seuls des " spécialistes " peuvent assimiler ?

Ou autre chose ?

Un des derniers en date :

Rochet ( D ) 1977 - Une expérience dans un IM Pro; la spéléologie éducative.  
Mémoire en vue de l'obtention du diplôme en fin d'études  
d'Educateurs Spécialisé.

La première partie de ce mémoire de 70 pages est consacrée à 3 chapitres;  
" Pourquoi la Spéléologie ", " Essai de synthèse de l'activité spéléologie ",  
et " Pédagogie de l'initiation à la spéléologie ".

En réalité ces 3 chapitres sont un résumé textuel de 2 articles, l'un de  
Claude SERRET, l'autre anonyme ( Nan ), publiés dans le bulletin n°1 de  
l'A.S.N.E. ( Association Sport Nature Education ) en Mai 1975.

La 2ème partie est un condensé des théories modernes de la psychologie, de  
la sociologie, et de la psychanalyse, l'auteur y donne une définition de  
l'adolescence et de quelques unes de ses manifestations; la crise d'adoles-  
cence et l'indétermination des rôles, il amène ensuite les concepts de cons-  
cience et d'inconscient, tirés eux aussi textuellement des écrits de S. Freud.  
Sont ensuite passés en revue des sujets aussi divers que la notion de moi;  
son affirmation, le principe de plaisir, l'angoisse; sujet qui, sortis de  
leur contexte, font un peu figure de définition sans beaucoup de rapports les  
unes avec les autres.

Les relations entre éducateurs et adolescents sont ensuite abordées, sous les  
aspects des phénomènes d'identification et du rôle de médiateur de l'éducateur.  
Dans cette 2ème partie, la spéléologie, pourtant thème de l'ouvrage, est  
laissée de côté, si ce n'est quelques allusions à titre d'exemples ou de dé-  
monstrations qui font un peu figure de pavés dans la mare.

Il s'agit plus d'un glossaire de concepts émaillé d'anecdotesque d'un rapport  
d'expérience cousu d'implication !

La 3ème partie; " recherche bibliographique sur l'enseignement de la spéléo-  
logie " est un condensé de celle établie par Marcel MEYSSONNIER et publiée  
elle aussi dans le bulletin n°1 de l'A.S.N.E.

En somme il s'agit d'une mosaïque réussie de texte divers dans l'optique  
de l'obtention d'un diplôme, ce qui est parfaitement admissible.

Par contre, on ne peut que reprocher à l'auteur de ne pas indiquer ses sources  
ce qui oblige à les rechercher !

Ce qu'il est intéressant de voir, c'est que la spécialisation extrême d'une  
activité ne permet pas à un jury de statuer pour l'attribution d'un diplôme,  
en réalité, ce n'est pas une composition réussie de textes d'inspirations  
diverses qui est à critiquer, mais les structures qui inféodent un individu  
dans une spécialité toujours plus restreinte.

En fin de compte, la compétence d'un individu est elle garantie par deux  
ou trois années d'un travail de production ( évaluation d'une expérience ),  
alors que cette évaluation est faussée par le fait même qu'il y a un " papier "  
au bout. De toute façon, la critique est facile.....

## BIBLIOGRAPHIE

Centre National de Documentation pédagogique (CNDP).

" Dans les entrailles de la terre avec Norbert CASTERET.

dossiers pédagogiques audiovisuels réf. RV 202.1976

( 1 livret explicatif 16 pages, 16 diapositives, 2 disques souples 33t  
diam. 17 cm. )

Voir analyse de ce dossier dans Spélunce 1977 . 4 page 187

( Jean Claude FRACHON )

A U F I L D U C O U R R I E R

".... une question me vient après quatre ans d'initiation ( y compris jusqu'au niveau initiateur dans une ( ou des ) écoles d'éducateurs : N'est-on pas en train de donner un gadget, une activité de panoplie à des professionnels dont peu seront de vrais spéléos ? "

François LAURENT 28/2/1978

INFORMATIONS

Le service Audio-Visuel de l'Institut National des Sports et de l'Education Physique dispose d'une cinémathèque et peut mettre à la disposition des associations 2 films 16 mm.

N° 278 : SIPHONS 1122 ( 1964 ) 34 mn; prix location : 52 f.

N° 725 : Les Cavernes de CASTELGUARD ( Office National du Film du Canada ); 50 mn; Prix location : 108 F.

non compris les frais d'expédition selon les zones ( de 48 à 60 F pour des colis de 0 à 5 kg ).

location pour 8 jours maximum.

Adresse : INSEP, Service Audio-Visuel  
11 avenue du Tremblay  
75012 PARIS

Se renseigner directement à l'INSEP ou après du Correspondant Régional EFS qui disposera du catalogue.

INFORMATIONS

Au sommaire d'E.F.S. - INFO N°4 - JUIN 1978 ou du N° suivant.....

- Compte-rendu des Journées d'Etudes Nationales de l'E.F.S.
- Perspectives des activités EFS par l'analyse des statistiques portant sur le courrier réceptionné et expédié par le Secrétariat ( 1970 - 1977 )
- Bilan de l'encadrement à la demande effectuée à Font d'Urle en Juillet - Août 1976.
- Validation des brevets fédéraux
- Bilan de l'enquête diffusée dans FFS-INFO ( 1977 )
- Compte-rendu succinct des réunions de la Commission Permanente de l'E.F.S. ( rencontres prévues les 1 - 2 Avril et en Juin 1978 )
- Bilan des stages et week end scientifiques 1977 ( Yvette BOUVET )
- .... et les articles que vous voudrez bien nous expédier....



CONSULTATION NATIONALE DE LA JEUNESSE

La Fédération Française de Spéléologie et en particulier l'Ecole Française de Spéléologie, sa Commission d'Enseignement, est attachée depuis de nombreuses années à une action auprès de la Jeunesse qui se veut à la fois formative et éducative.

Un important travail de recherche et d'action s'est effectué grâce au dévouement de nombreux spéléologues bénévoles, mais nous avons souvent dépensé plus d'énergie à essayer de trouver les moyens nous permettant de continuer à fonctionner, qu'à agir directement.

C'est pourquoi nous n'avons pas voulu négliger une nouvelle forme d'intervention offerte par cette consultation

Cependant à l'étude de cet important dossier, nous avons un sentiment de scepticisme :

- cette enquête vient s'ajouter aux autres enquêtes, renouvelées périodiquement et rarement suivies d'effet.

- une consultation est organisée, mais le soutien de réflexion de chaque direction est déjà clairement établi par le Secrétariat d'Etat. Aux questions correspondent déjà des réponses qui en fait sont des décisions prises unilatéralement par le Secrétariat d'Etat Jeunesse et Sport, certains sont déjà appliqués et cela contre l'avis des utilisateurs. Ne cherche t'on pas à faire croire que l'on tiendra compte des avis ? OUI, à condition qu'ils aillent dans le même sens que ceux du Secrétariat d'Etat Jeunesse et Sports.

- Nous avons souvent proposé des solutions, nous nous sommes souvent exprimés, nos souhaits ont parfois été pris en compte, mais tout cela ne sert à rien car il n'y a aucune proposition nouvelle sous la 59ème direction de recherche qui est fondamentale et qui devrait concerner les MOYENS mis à la disposition des Jeunes.

Le budget 1978 ne permettra aucune amélioration des actions en faveur des jeunes correspondant à leurs aspirations, ce budget contredit toutes les paroles, toutes les promesses. Un véritable désir de développer le sport et les activités socio-éducatives, est incompatible avec un budget de misère qui arrivera tout juste à gérer la pénurie existante. Combien d'installations, de matériel, de stage, de poste d'enseignants auraient pu être financé avec l'argent passé dans cette consultation!!!

- scepticisme également lorsqu'on continue à utiliser des formules comme "rendre effective l'horaire tiers temps", "développer encore d'avantage l'Education Physique et Sportive dans les lycées et collèges...", "augmenter le recrutement et la formation des personnels", alors que les textes réglementaires ne sont pas appliqués, alors que les déficits en horaires, en personnel, en moyens, s'accroissent d'année en année dans ce domaine.

Scepticisme : lorsqu'on envisage un catalogue de recettes sans tenir compte des nombreux travaux déjà existants, des nombreuses expériences déjà tentées, des nombreuses solutions déjà souvent proposées à qui il ne manque pour être efficaces que d'être appliquées.

Compte tenu de ces considérations nous avons cependant une fois de plus cherché à ne négliger aucune possibilités d'expression et de critique qui nous sont offertes. Nous avons étudié plus particulièrement certaines voies de recherches, et nous faisons des propositions :

1 - Un cadre de vie plus conforme aux aspirations des jeunes :

- La Fédération Française de Spéléologie et l'Ecole Française de Spéléologie souhaitent que nous puissions être aidés dans nos actions en faveur de la protection du milieu naturel, protection de site, étude des phénomènes de pollution des masses d'eaux souterraines en région Karstique. Cela pour la création d'emploi au pair de jeunes pouvant intervenir sur un secteur plus particulier et la signature des "Contrats Ecologiques" proposés.

- Nous avons participé à la découverte de l'espace naturel, des classes de nature ont été encadrées par des spéléologues, nous avons même vu se dérouler des " classes noires " nous participons très activement à l'initiation en milieu scolaire.

- Mais dans tous ces domaines la seule amélioration possible c'est donner les moyens.

2 - Améliorer la formation des responsables et faciliter l'encadrement des activités éducatives de loisirs.

Depuis de nombreuses années nous réclamons une aide accrue du Secrétariat d'Etat Jeunesse et Sports pour faciliter cette formation.

De nombreux jeunes ne peuvent suivre nos stages par manque de moyens financiers, de nombreux animateurs ne trouvent ensuite pas les moyens pour pouvoir exercer leur savoir.

21 - Favoriser l'éducation de la responsabilité des jeunes dès l'enfance :

Nous favorisons depuis longtemps déjà l'accès aux responsabilités. De nombreux travaux ont eu lieu dans ce domaine, de nombreuses expériences se sont déroulées, notamment en milieu scolaire. Or la plupart des expériences qui ne confondaient pas " méthode non directive - prise de responsabilité d'une part et laisser faire de l'autre " ne peuvent se poursuivre.

Les propositions formulées sur ce chapitre ne tiennent aucun compte des réalités aucun compte des moyens existants. Certaines sont dangereuses sur le plan éducatif, visent à masquer des pénuries existantes, sont DEMAGOGIQUES.

26 - Domaine spécifique des Activités de Plein-Air :

Les actions menées jusqu'à présent sont souvent en contradiction avec les affirmations exprimées.

On cherche trop souvent à n'organiser le plein air que dans un but de rentabilité, en recherchant non pas à offrir de nouvelles activités " éducatives " aux jeunes, mais en considérant ceux-ci comme des " clients ".

La pratique des Activités de Plein-Air doit tenir compte de l'Ecologie du Plein-Air, une trop grande fréquentation du milieu, une pratique inconsidérée, détruit le milieu.

Nous souhaitons qu'il soit fait confiance à ceux qui n'ont pu attendre la prise en charge de pouvoirs publics, pour développer les Activités de Plein Air.

Notre Fédération et notre Commission d'Enseignement ont une grande expérience de ce domaine, nous souhaitons participer d'une manière accrue aux travaux concernant le Plein-Air. Nous estimons être actuellement les plus qualifiés en ce qui concerne la Spéléologie, nous ne comprendrions pas être tenu à l'écart pour tout ce qui touche à notre domaine.

27 - Favoriser l'accès aux loisirs sportifs de Plein Nature :

- Non à la commercialisation abusive, à la " vente " du plein air aux " jeunes clients ".

- Non pour leur proposer des activités de plein air qu'ils ne pourront pas continuer pour la plupart par manque de moyens financiers. Donc favoriser les sports de Plein air nécessitant peu de frais.

- Non à une discrimination entre les associations.

- Mais aider davantage les fédérations. Ce sport de plein air qu'ont déjà mis en place des stages s'adressent à tous les niveaux, avec un personnel hautement qualifiés, et qui n'ont aucun but lucratif ou intéressé.

- Nous sommes favorables à la création de brevet d'animateur aux activités de Plein Air, mais les principaux intéressés, c'est à dire les pratiquants actifs regroupés au sein des clubs et des Fédérations n'ont pas toujours été consultés. C'est en contradiction avec les intentions affirmées.

Nous réclamons le droit à cette participation.

- Nous réclamons le développement de la pratique des activités de pleine Nature dans tous les secteurs y compris scolaires, mais cela ne peut se faire que par des moyens accrus donnés aux associations : subvention, matériel, etc..

29 - Redonner aux enfants et aux jeunes la possibilité d'une familiarisation avec les activités de Plein Air :

Oui, mais il a été démontré depuis longtemps que les activités de plein air pouvaient et devaient même être utilisées en milieu scolaire, c'est même une des activités les plus riches sur le plan des acquisitions et sur le plan psychologique, mais les enseignants ne peuvent pas les utiliser pendant les horaires d'Education Physique et Sportive obligatoire ( pas de moyen financier ou matériel, pas de personnel en quantité suffisante pour assurer ces heures, blocage des services ).

30 - Faire des bases de Plein-Air :

Oui, dans le sens centre de regroupement possible en matériel et moyens. L'activité de Pleine Nature dans un " base " n'est pas toujours ce qui est le plus intéressant dans les Activités de Plein Air, c'est à dire qu'il n'y a pas le dépaysement, la vierustique, le groupe restreint, l'autonomie, le contact direct avec les éléments. Il y a risque là encore d'une commercialisation déguisée du plein air.

32 - Adapter les activités de Centres de Vacances aux aspirations nouvelles des jeunes :

OUI, mais en tenant compte des impératifs de sécurité, du minimum technique nécessaire de la part des animateurs, des moyens spécifiques, du respect des contraintes écologiques ( un milieu trop fréquenté est un milieu détruit - les cavités écoles deviennent des cavités mortes ).

Pour cela nous souhaitons qu'en matière de spéléologie on fasse tout jours appel en priorité aux personnes connaissant le mieux le milieu souterrain, c'est à dire les pratiquants, et en matière d'encadrement à des moniteurs ayant suivi des stages spécifiques de formation spéléologique ( brevetés fédéraux ).

41 - Renforcer l'activité en faveur d'un enseignement moderne de l'Education Physique et Sportive :

OUI, mais alors tenir compte là aussi des principaux intéressés et des plus compétents.

C'est à dire :

1 - Avis des lycéens qui connaissent une Education Physique dans des conditions NORMALES leurs permettant de savoir ce qu'est l'Education Physique et Sportive. Ce qui suppose :

- 5 heures hebdomadaires
- des installations satisfaisantes
- un budget satisfaisant ( franc-élève intégral )
- des moyens permettant des activités non traditionnelles, en particulier les Activités de Plein-Air.

2 - Avis des enseignants d'Education Physique et Sportive.

Alors appliquer les horaires et donner les moyens prévus par les textes sans chercher des palliatifs comme le pseudo " sport optionel " qui ne doit venir qu'en " complément ", en option, après une formation initiale accessible pour tous, mais sans rupture de l'unité pédagogique.

Là aussi donner enfin les MOYENS dont on promet l'application depuis 30 ans!! C'est à dire les 5 heures d'Education Physique et Sportive obligatoire, et crédits correspondant au besoins ( actuellement les crédits attribués aux C.E.S. et lycées, correspondent souvent à 2 Francs par élève : cela ne permet même pas d'acheter les ballons nécessaires !!.... ).

Dans ce domaine favoriser pour tous l'accès aux activités de Pleine Nature, d'où prévoir la formation en conséquence de professeurs d'Education Physique et Sportive, donner les moyens et les autorisations nécessaires.

43 - Ouvrir le sportscolaire au plus grand nombre :

Tout à fait d'accord,

- Mais alors pourquoi saborder l'ASSU pour créer un organisme nouveau que rien ne justifie. Il suffit de donner à l'ASSU les moyens lui permettant de fonctionner comme il est prévu et qui donne plus de satisfactions: qu'on ne veut bien le dire. Mais comment faire fonctionner une Association de 370 licenciés avec 220 Francs de subvention?

- Permettre aux jeunes de participer aux compétences organisées sans être obligé de payer une licence qui souvent ne servira qu'une fois à son titulaire, sans tenir compte de ses frais de déplacement non remboursés ( cas des premiers tours éliminatoires des compétitions individuelles ).

44 - Sport optionnel :

Ne pas confondre :

- 1) Le sport comme moyen d'éducation
- 2) Le sport comme moyen de loisir

1 - Le premier doit rester prioritaire pour les jeunes scolarisés. C'est alors au praticien de déterminer ses objectifs et les moyens d'y parvenir. Ce sport doit alors bénéficier de plus gros moyens en personnel, moyens financiers, installations etc. Il englobe des activités qui ne sont pas TRADITIONNELLES en particulier les activités de pleine nature auxquelles tous les jeunes ont le droit de pouvoir être initiés et doivent pouvoir bénéficier de leurs experts éducatifs.

Cette Education Physique et Sportive obligatoire EST PRIORITAIRE

2 - Le " Sport loisir " doit être accessible dès l'école, chacun ayant alors la possibilité de se perfectionner dans l'activité de son choix Sport de compensation, de détente, de satisfaction personnelle, il vient couronner l'activité physique obligatoire qui avait d'autres buts qui son essentielles dans un secteur éducatif.

Ce sont des sports dont la pratique à l'école ne peut être envisagée que lorsque le jeune a la possibilité effective de choisir, c'est à dire lorsque la PRIORITE EDUCATIVE a été assurée. Ce domaine est également celui des enseignants qualifiés, sans rupture possible de l'unité pédagogique, ce qui n'exclut pas un complément en personnel pour des actions spécifiques. Il ne doit pas y avoir d'entrave budgétaire ou de disponibilité, il fait également partie de la fonction de l'enseignant d'Education Physique et Sportive.

LE SPORT OPTIONNEL NE PEUT ETRE QUE COMPLEMENTAIRE

45 - Lancer un programme d'action en faveur des clubs sportifs pour élargir leur implantation :

Nous sommes évidemment très favorable au lancement de ce programme qui représente une initiative dont nous ne pouvons que nous féliciter

Nous notons en particulier l'assurance de la création de 100 postes en 1978 pour aider le sport civil.

Nous rappelons que nous n'avons pas jusqu'à présent bénéficié que d'un seul poste de Conseiller Technique Régional et que depuis de nombreuses années nous sollicitons la mise à notre service de plusieurs postes de Conseillers Techniques Régionaux de Spéléologie qui nous permettraient une action plus efficace auprès des jeunes des différents secteurs.

Notre activité est appelée à se développer de plus en plus, nous avons largement ouvert nos services aux personnes étrangères à notre Fédération. Nous serions très encouragés par la reconnaissance de notre action et par une aide comparable à celle accordée à d'autres Fédérations dont les services rendus à la Jeunesse sans discrimination sont parfois moindres.

Nous souhaitons que plusieurs de ces 100 postes à créer en 1978 soient affectés à la Spéléologie.

46 - Démocratiser tous les sports en répondant aux nouvelles aspirations des jeunes :

Souvent de jeunes candidats à nos stages se voient contraint d'annuler leur inscription par manque de moyens financiers. Bien que le coût de nos stages soit calculé au plus juste grâce à un important travail de bénévoles, bien que nous utilisons le maximum des aides qui peuvent nous être affectées, nous pensons effectivement qu'un important effort doit être entrepris pour réduire encore la participation financière des pratiquants.

## 52 - 53 - Sport de compétition :

Nous notons que ce sport reste la priorité des priorités avec d'énormes moyens mis à la disposition de l'Elite et de la représentativité nationale. Nous comprenons cet effort et pensons qu'il est justifié : Cependant jusqu'à présent cet effort est trop souvent fait au détriment d'autres secteurs.

- Le sport de masse ( sport scolaire - club - école de sports ) : or comment arriver à avoir une élite représentative si on n'a pas une base étendue et solide.

- Les sports où il n'y a pas de compétition, sinon avec soi-même et les éléments ( activités de pleine nature dont la spéléologie )

Or nous aussi nous avons besoin d'encouragement pratique pour le perfectionnement d'une élite qui pourra servir de moteur et d'exemple à la masse des pratiquants, qui pourra nous permettre de résoudre beaucoup de problèmes et d'interrogations sur le plan de l'organisation des expéditions, et de la sécurité.

Nous aussi nous avons une représentation nationale à l'étranger à promouvoir. Notre pays reste le premier en matière de Spéléologie ( grandes-cavités, expéditions à l'étranger, enseignement ). Cette place de premier dans un sport donné sur la plan international, place obtenue grâce essentiellement aux efforts désintéressés de la Fédération Française de Spéléologie sans souci de publicité tapageuse ou de récupération commerciale, mérite d'être reconnue et encouragée par les pouvoirs publics.

Claude SERRET

(Commission d'Enseignement de la  
Fédération Française de Spéléologie)  
12, Bld des Brotteaux - 69006 LYON

B I B L I O G R A P H I E

I - MEMOIRES POUR L'ATTESTATION DU DIPLOME D'ETAT D'EDUC. TEUR SPECIALISE

1. CLAUDEY Guy 1972 Une activité éducative, la Spéléologie; (I.F.E.S. Lyon 1968-1971) (analyse dans Spélunca, N°1 - 1972 p 28/ Ph RENAULT ). Photocopie.
2. DODELIN Christian 1973 La Spéléologie, facteur d'évolution de la personnalité. ( analyse dans Spélunca n°2 - 1973 p 60 ). Original.
3. LANGBOUR Annick 1973 Une expérience de spéléologie avec des adolescents caractériels ( Institut Henri Vallon I.R.F.T.S. 76 - Canteleu.) (analyse dans Spélunca N°1 - 1974 p 30 / Cl. SERR ET) origin.+ Photo
4. LAPIERRE Guy 1974 Intérêt pédagogique d'une initiation à la spéléologie avec des adolescents caractériels. (Université des sciences sociales IUT B Grenoble ). Original.
5. BOBO Louis 1974 La spéléologie; expérience de loisir au centre professionnellouis Signales. Photocopie. Université Paul Valéry Montpellier UER IX IPPMS; 1971 - 1974
6. BELLON Marc 1975 De l'intérêt du sport de pleine nature.. dans l'action éducative. (CFES Ecole d'Aix en Provence promotion 9172-75 ).Photocopie.
7. SIBILLE Alain 1975 La spéléologie, technique éducative. ( photocopie ).
8. LAIDET René 1976 Spéléologie ( photocopie. ) (Inst. H. Vallon IRFTS 76 - Canteleu)
9. PICOD Christophe 1976 Spéléologie. ( Institut de formation d'Educateurs sp. de Besancon 1976). Original.
10. GOUGEON Robert 1977 Essai sur une activité: La Spéléologie ( IUT b, carrières sociales, grenoble; promotion 1974-77 )Original.

II - MEMOIRES DE STAGE C.A.E.I.

1. DUCREUX - GRANDCLEMENT La spéléologie éducative. Photocopie.(CAEI, ENP Crotenay 39 1973-74) 1974

III - CERTIFICAT D'UNIVERSITE

1. DEDOYARD Eugène 1962 La spéléologie vue par les spéléologues. Mémoire, obtention grade de licencié en Education physique; Juillet. Univ. Catholique Louvain, Inst. educ. phys. 1 fascicule 21x27. 152 pages, 15 graphiques. (analyse Spélunca. N°2 - 1964 / Ph. RENAULT ).
2. BARTHELEMY Ségolène et BREAN Thierry 1977. Aspect psychosociologique des la spéléologie ( certificat de psychologie sociale, C4 : psycho-sociologie du sport. Université de Tours, 1976-1977 ). Original.

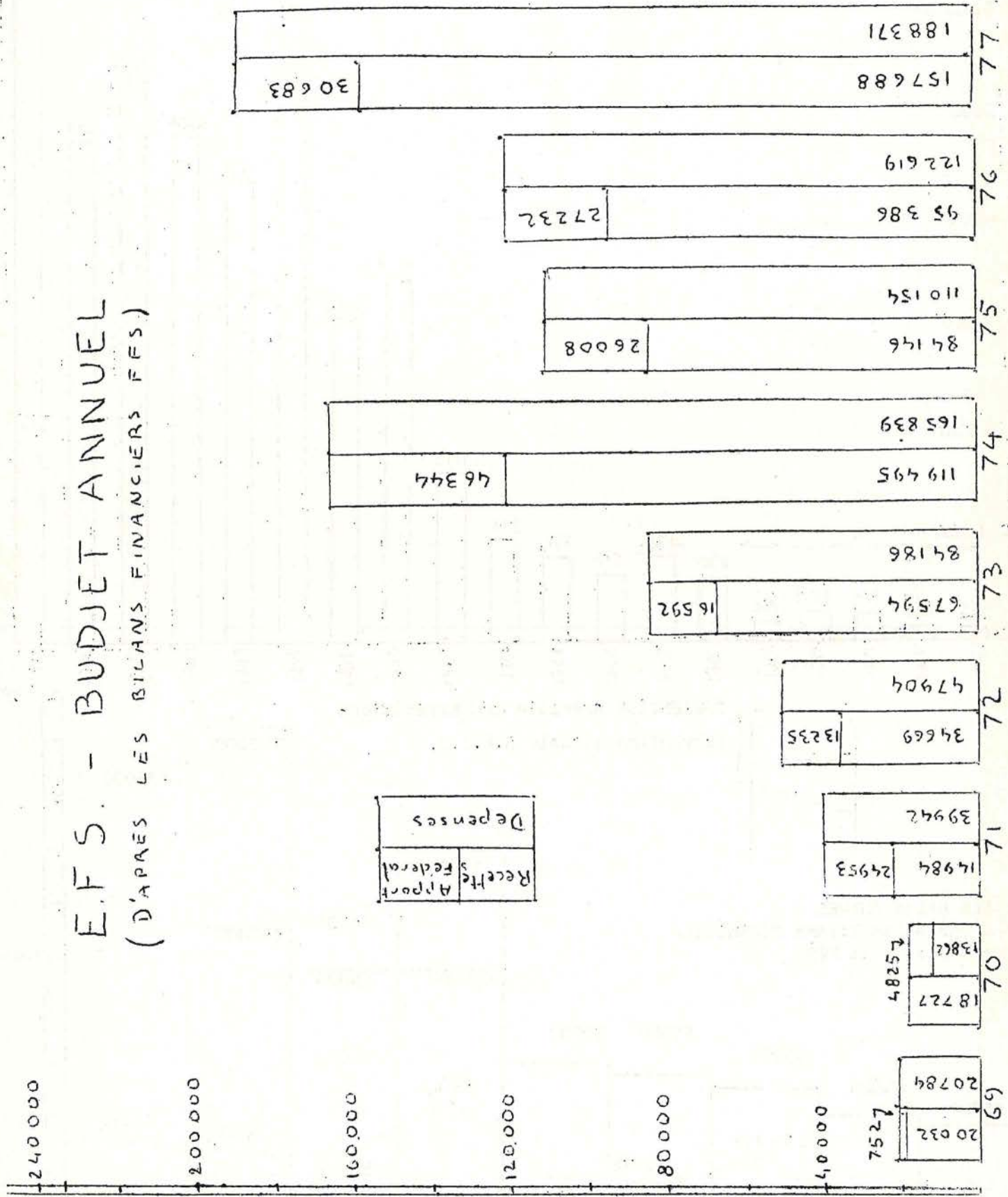
IV - COMPTE-RENDU D'EXPERIENCE PRATIQUE C.A.P.A.S.E

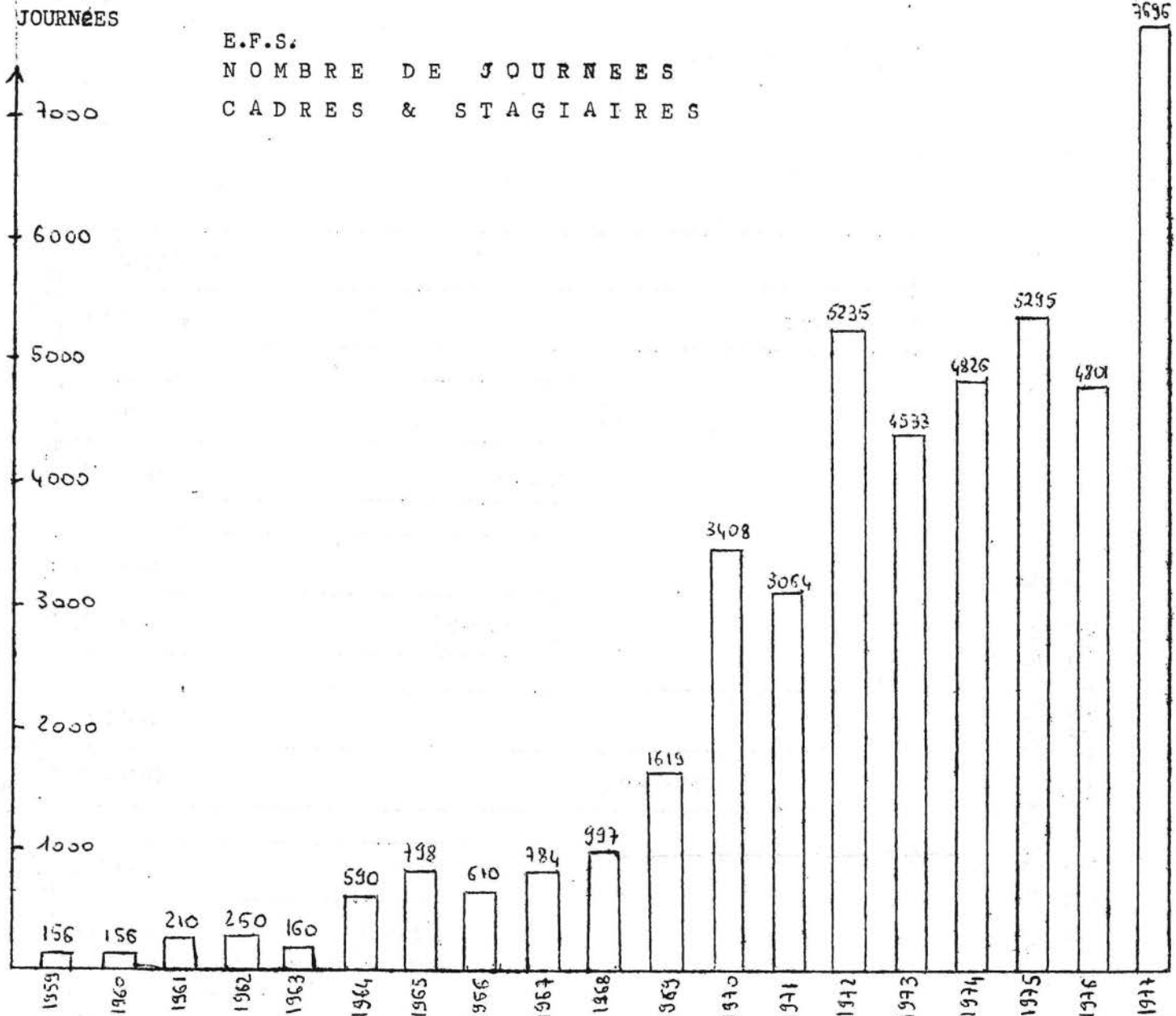
1. BIARD Jean Louis 1974 L'animation socio-éducative d'un groupe spéléologique. ( ronéotypé 31 pages ).
2. CHAUMES Michel 1974 Le développement sensoriel.(Ronéotypé).
3. MEYSSONNIER Marcel 1974-1975 La découverte de la spéléologie par les élèves d'un lycée ( photocopie ).

NOTE: Ces documents sont disponibles (original ou photocopie) dans la bibliothèque de l'EFS. Ils peuvent être expédiés aux éducateurs et animateurs intéressés souhaitant les utiliser pour la rédaction de leurs mémoires ou en tant que référence bibliographique. Il est demandé instamment de ne pas garder ces documents plus de 3 mois. Afin d'étoffer la documentation que nous désirons mettre à la disposition du plus grand nombre, nous recherchons tous documents et mémoires inédits se rapportant à la spéléologie.

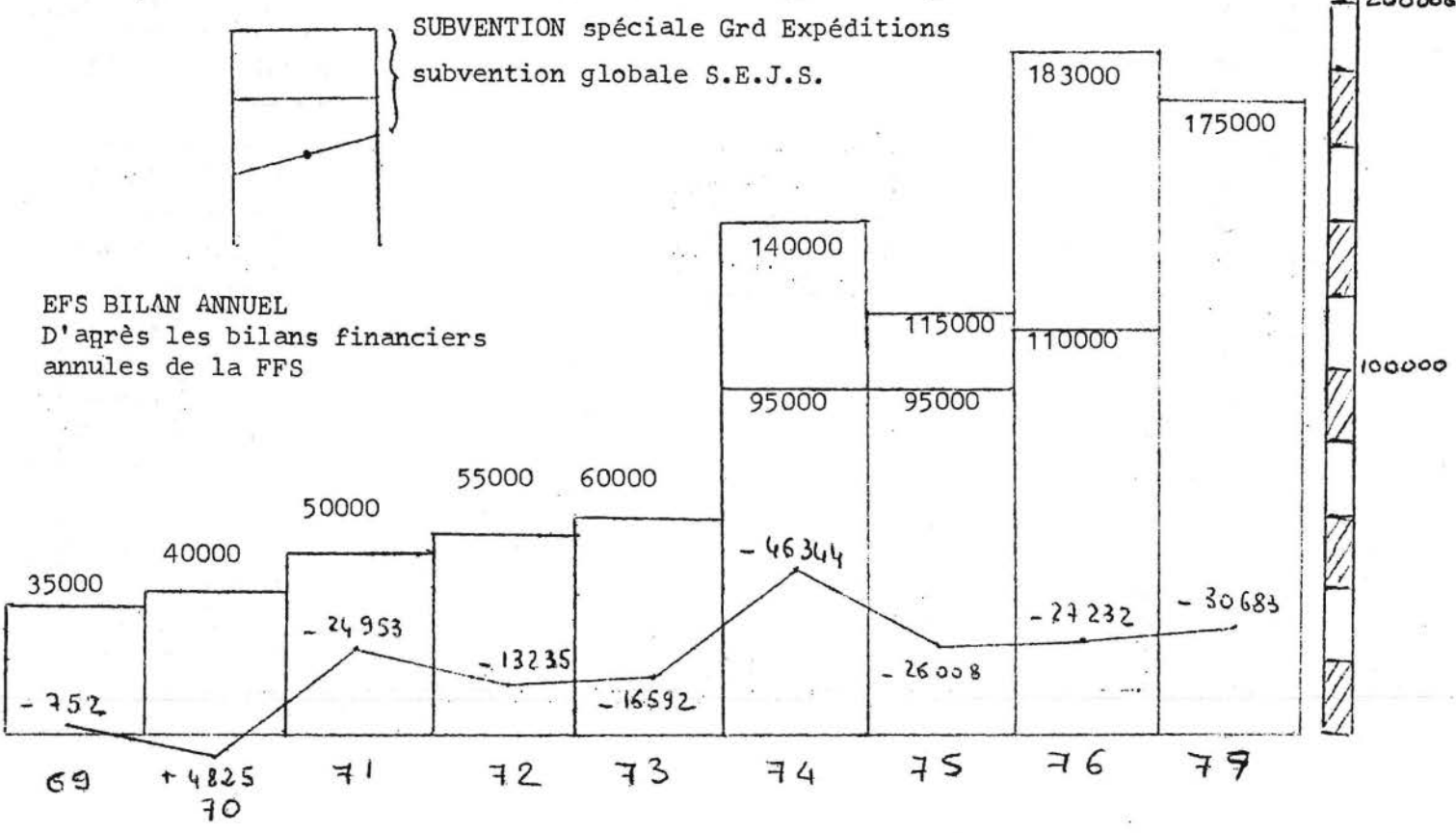
# E.F.S. - BUDJET ANNUEL

(D'APRES LES BILANS FINANCIERS FFS)





SUBVENTION spéciale Grd Expéditions  
subvention globale S.E.J.S.





FICHE A RENVoyer par retour au Secrétariat E.F.S. 12, Bld des Brotteaux  
69006 LYON

→ ( impérativement avant le 15 Avril 1978 )

PARTICIPATION aux JOURNEES D'ETUDES  
NATIONALES E.F.S. - 1978

NOM : . . . . . PRENOM: . . . . .

Vient au titre - membre du Comité E.F.S.  
- participant intéressé par les J.E. EFS

- ensemble des Journées d'Etudes
- réunion Comité E.F.S.

Responsabilité dans le cadre E.F.S. en 1977 - 78 : . . . . .  
. . . . .

Arrivera le : . . . . . à . . . . . h à Toulouse  
Partira le : . . . . . à . . . . . h.

Suggestions pour le déroulement des Journées d'Etudes 1978: . . . . .

Pour les collaborateurs de l'E.F.S., veuillez nous signaler les documents dont vous avez besoin ( papier entête, enveloppe, dossiers d'ouverture, compte-rendu normalisé...).

Frais de déplacement prévu : ..... kms ( pour les membres du ComitéEFS)

A joindre :.Chèque de 100 F pour hébergement, nourriture ( sauf pour les membres du Comité EES ).

.Demande d'adresser une invitation pour les Journées d'Etudes à M. . . . .

( intéressé par les Journées d'Etudes . . . . dans la limite des possibilités d'accueil ).

.Demande l'envoi d'une lettre pour obtenir une autorisation d'absence à l'adresse de . . . . .  
. . . . .

\*\*\*\*\*

L'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE  
dans les STAGES E.F.S.

Lors des Journées d'Etudes E.F.S. 1977 à Chalain ( JE/EFS ), une Commission a étudié les possibilités d'inclure dans chaque stage E.F.S. la connaissance du milieu souterrain en plus de l'apprentissage des techniques d'exploration.

A l'issu de cette réunion, le voeux de voir chaque équipe d'encadrement faire cette expérience lors des stages 1977 a été formulé. Qu'en est-il advenu dans la réalité ? Nous voudrions le savoir afin de préparer efficacement l'édition 1978 des JE/EFS et faire des propositions pour aider les cadres à atteindre cet objectif.

Pour cela, il vous faudrait accepter de remplir le questionnaire suivant:

1 - Avez-vous pris connaissance, dans le compte-rendu des JE/EFS 1977, du paragraphe intitulé : l'Enseignement Scientifique et Culturel ? :

- si  NON  , pourquoi ?

- si  OUI  , avez-vous essayé d'appliquer la grille proposée dans ls stages que vous avez encadrés ?

+ Si NON pourquoi :

manque de cadres compétents  OUI  NON

manque de motivation des stagiaires  OUI  NON

manque de mativation des cadres  OUI  NON

autres raisons ( détaillées )

+ Si OUI quelles ont été vos difficultés:

2 - Quelles propositions êtes vous en mesure de faire pour appliquer ce programme ou le modifier: